

L'ENFANT QUI BATAIT SA MÈRE^a

(II, f. 266)

Dans le même cimetière de Coubon il est arrivé quelque chose de plus beau. Il y a un petit de sept ans qui est mort et ce petit toujours battait sa mère. La mère se laissait battre. Le petit vint à mourir. Quand mort il sortait toujours son petit bras de la terre. On allait bien le *sacquer*, toujours le tournait sortir. On le dit au Puy. Monseigneur l'y vint à Coubon, il vint au cimetière, il lui vit sortir sa main. Mgr fit venir sa mère et Mgr dit à sa mère :

— Jamais votre petit vous a pas battu.

— Si, toujours il m'a battue et jamais je me suis pas répliquée avec lui.

— Eh bien, ma brave femme, piquez-le jusqu'à ce qu'il retire sa main. Frappez sa main.

La mère frappa plusieurs coups. La main ne se retirait pas.

Enfin quand la mère eut donné à l'enfant autant de coups qu'elle en avait reçu, la main se cacha en terre. Mgr dit à la mère :

— Ça va bien, votre enfant est dans le ciel maintenant ; de vous avoir laissé frapper sans le corriger, vous l'aviez condamné à l'enfer.

a. Victor Smith marque en regard de ce récit : « Légende morale / à rapprocher de l'assiette au crapaud — l'enfant ingrat. » — Cf. Victor Smith, « Petites légendes du Forez et du Velay », *Mélysine*, I, 1877, p. 404, « Les enfants ingrats ».